

REUNION ICPE-Industrie à l'attention des bureaux d'études

Journée du 28/01/2020

Sites et sols pollués

DREAL Bretagne – SPPR
Virginie Le Roux

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEEM



SSP - Page d'information du Ministère



▼ VISUALISER LES DONNÉES ▼ RECHERCHER DES DONNÉES ▼ DONNÉES ET SERVICES ▼ THÉMATIQUES ▼ MOBILES

- **InfoTerre : thématique Sites et sols pollués**
- Politique et Méthodologie de gestion des sites et sols pollués
- Informations techniques élaborées par le ministère (collaboration de l'ADEME, du BRGM et de l'INERIS)



SSP - Rappel

Étude historique



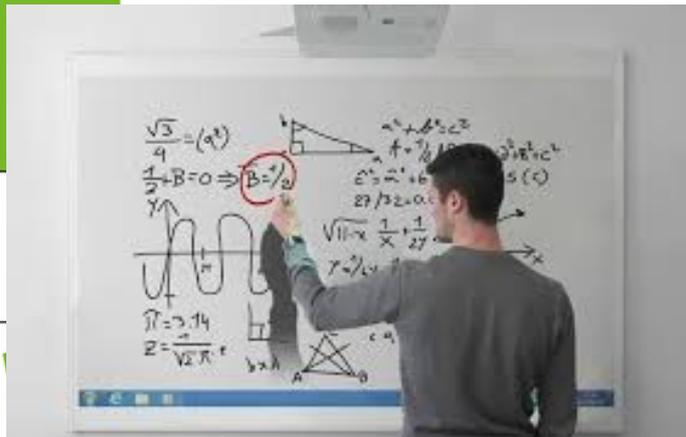
Prélèvements



Analyses



→ être particulièrement attentif pour les volatils



Justifications des mesures de gestion,
BCA expliqué
Plan de conception des travaux
Attention aux hypothèses de départ

Cessation régulière



Article L.514-20 - Vente d'un terrain sur lequel une installation A ou E a été exploitée

- **i**nformation écrite
- Résiliation du contrat de vente en cas de découverte de pollution



Article L.556-1 - Changement d'usage

- Etude des sols
- **Attestation par BE certifié** de la mise en œuvre des mesures de gestion
- Attestation jointe au PC/PA



1/17



Demande de
 Permis d'aménager
comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions
 Permis de construire
comprenant ou non des démolitions



Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier

Surveillance des eaux souterraines

- **Guide** pour la surveillance des eaux souterraines - INERIS
- **Qualité du réseau** : 1 **amont**, 2 (3) **aval** des installations concernées
- Qualité des piézomètres
- Cote piézométrique en **m NGF**
→ **sens d'écoulement** des eaux



- **Interprétation** des résultats : rapport annuel, bilan quadriennal
Explication des écarts

- **Comblement** des piézomètres : si plus utilisés, dans les règles de l'art
- Déclaration dans



Secteurs d'Information sur les Sols - SIS

Terrain avec une pollution des
sols **AVEREE**.

Permettre des aménagements tout en préservant la sécurité, la
santé ou la salubrité publiques et l'environnement.



DREAL

Ministère de la Défense

BRGM (anciens sites miniers uranifères)

ASN (impact radiologique)

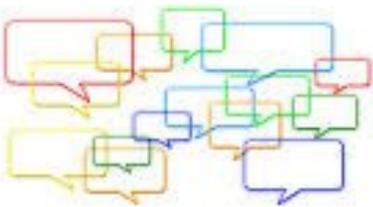
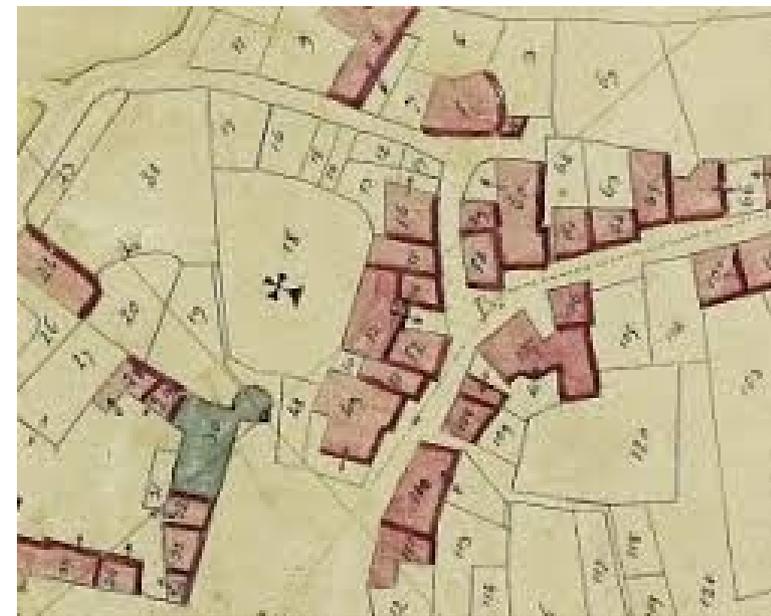
Elaboration des SIS



Elaboration des SIS

PARCELLE

Descriptif de la pollution initial
Travaux éventuels réalisés
Etat actuel du site



Consultations

- 1- des maires
- 2- des propriétaires + public



Arrêté préfectoral



SIS : les conséquences

Publication sur le portail

Annexion dans les documents d'urbanisme



Imprimer

Enregistrer

Réinitialiser

1/6

Demande de Certificat d'urbanisme

cerfa
N° 13410*04



1/17

cerfa
N° 13409*05

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C U [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le [] [] [] [] [] [] Cachet de la mairie et signature du receveur

Demande de Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions Permis de construire comprenant ou non des démolitions



Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

[] [] [] [] [] [] [] [] [] []
PC ou PA Dpt Commune

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° [] [] [] [] [] [] du [] [] [] [] [] [] mis à jour le [] [] [] [] [] []
Adresse de l'immeuble code postal ou Insee commune

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un ou plusieurs PPRN 1



SIS : les conséquences

Prise en compte lors
des ventes et locations



Information écrite sur
l'état des sols



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



SIS : prévisionnel

1 740 SIS pré-identifiés en Bretagne, dont plus de 90 % d'anciennes décharges

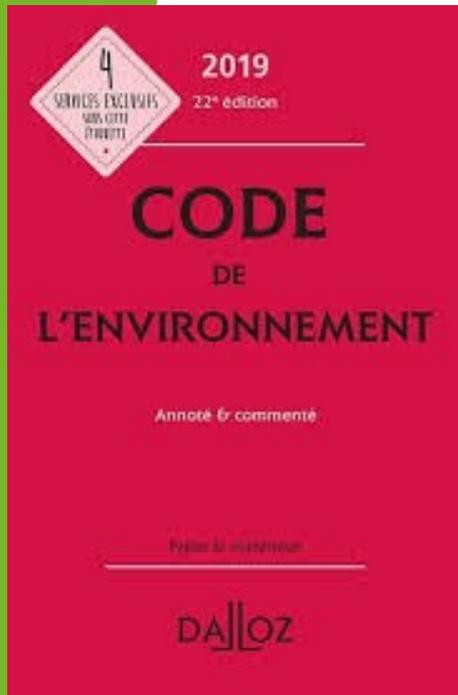
Département	SIS pré-identifiés
Côtes d'Armor	685
Finistère	450
Ille-et-Vilaine	330
Morbihan	275

SIS : état d'avancement

Département	Consultation propriétaires	AP
22 (12 EPCI)	9/12	7/12 1 à venir
29 (22 EPCI)	17/23	13/23 3 à venir
35 (18 EPCI)	14/18 + V1 Rennes Métropole	13/18 + V1 Rennes Métropole
56 (14 EPCI)	13/14 Dernier fin mars 2020	9/14 4 à venir

Procédure tiers demandeur

Facilité la réhabilitation de friches industrielles



R.512-76 à -81

Substitution du dernier exploitant :

- pour les travaux de réhabilitation
- sur tout ou partie du terrain
- pour les effets sur site, hors site
- ACCORD entre le tiers et l'exploitant
- ACCORD du propriétaire

Démontrer les capacités techniques et financières

Arrêté préfectoral de substitution

Constitution de GF

PV de réalisation des travaux





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Environnement,
de l'Énergie
et de la Mer



Vos questions ...

